

OFFRE D'EMPLOI

La Ville d'Annemasse recherche pour sa Direction de la Tranquillité Publique :

Un chef de la Brigade Incivilité Propreté / Pilote du Plan Propreté (H/F)

Titulaire ou contractuel

Annemasse, **ville de 38 000 habitants** (surclassée **40 000 – 80 000 habitants**), se situe au cœur d'un bassin de vie attractif, le **Grand Genève** (950 000 habitants). Idéalement placée entre lac et montagnes, à proximité immédiate d'un environnement naturel préservé, elle bénéficie d'un **fort dynamisme démographique, économique et urbain**, porté par des projets structurants qui façonnent son évolution.

Avec **750 agents** et un budget de **85 millions d'euros**, la Ville d'Annemasse s'engage depuis plusieurs années dans une démarche managériale innovante, baptisée « **LAB Collectivité** » (Libérante, Agile et Bienveillante). Cette approche favorise un cadre de travail collaboratif et responsabilisant. Pour en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville : <https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

La direction Tranquillité Publique assure, par l'action de la Police Municipale, du service Vidéo Protection et de la Brigade Incivilité Propreté, des actions de prévention-régulation-répression d'incivilités et infractions au sein de la Ville, dans des domaines diversifiés, tels que le bon ordre, la sécurité-tranquillité, l'environnement.

Placé.e sous la responsabilité conjointe de la Directrice des Services Techniques et du Directeur de la Tranquillité Publique et au sein d'une équipe de 40 agents, vous serez en charge de l'encadrement de la Brigade Incivilité Propreté (7 agent.e.s de surveillance de la voie publique) et également du pilotage et du suivi du Plan d'Action Propreté de la Ville.

Dans ce contexte, vous devrez :

✓ **Concernant la Brigade Incivilité Propreté :**

Assurer le management et un accompagnement de terrain régulier de cette équipe. Vous devrez ainsi répondre aux signalements ou agir d'initiative en matière de :

- réglementation sur les dépôts sauvages
- réglementation canine
- réglementation sur les stationnements anarchiques
- contribution à la sécurisation du marché de la Ville
- conduite d'évaluations de terrain et suivi des indicateurs de propreté
- renforts ponctuels de la Brigade Incivilité Propreté sur le service accueil-vidéo protection-vaguemestre

Établir des notes (Bilan/Production de statistiques)

Effectuer une veille juridique

✓ **Concernant le pilotage du Plan d'Action Propreté :**

Contribuer, par le biais de la coordination des services et de la collaboration des citoyens, à l'amélioration de la qualité de propreté du territoire de la collectivité, et en particulier :

- participation à la définition d'une stratégie globale d'actions et établissement d'un plan d'actions pluriannuel sur les différentes thématiques du plan propreté (technique, réglementation, évaluation, communication, collecte des déchets)
- coordination et soutien des services communaux et intercommunaux impliqués
- animation et coordination des acteurs impliqués dans le plan propreté, conduite de réunions
- suivi du réseau d'acteurs autour du respect des valeurs de la propreté
- évaluation des actions menées, établissement de bilan d'activité

La mission vise à créer une synergie au quotidien entre les services de la Ville et les services d'Annemasse Agglo, au travers de partages et d'actions communes, à mesurer des améliorations via le baromètre de la propreté.

En tant que responsable de la Brigade Incivilités Propreté, vous participez aux instances managériales de la direction, vous apportez votre expertise en gestion des risques sur la voie publique et en conduite de dispositifs d'intervention. Rigoureux et méthodique, vous avez une connaissance reconnue de la réglementation de l'Environnement, du code de la Route, du Règlement Sanitaire Départemental, vous connaissez et savez faire respecter les pouvoirs de police du Maire.

Dynamique, polyvalent et motivé par le pilotage d'actions transversales, vous êtes sensible à la qualité de l'espace public et faites preuve de capacités marquées à fédérer, proposer et impulser. Vous maîtrisez les techniques d'animation et de conduite de réunions, et possédez des capacités rédactionnelles et de synthèse affirmées. Doté du sens du service public et d'une bonne maîtrise de vos comportements en toute situation, vous savez analyser les situations, vous adapter et faire preuve d'initiative. Votre sens des relations humaines et du travail en équipe, votre capacité d'écoute et de communication font de vous un manager reconnu.

PROFIL ET EXPÉRIENCE :

- Permis B obligatoire
- Expérience en management d'équipe souhaitée
- Connaissances souhaitées en matière d'environnement et de propreté urbaine
- Aptitude à l'encadrement des agent.e.s sur le terrain

Poste ouvert aux :

- Lauréat ou titulaire du cadre d'emplois des rédacteurs (B, filière administrative) ou des techniciens (B, filière technique)
Ou
- Lauréat ou titulaire du cadre d'emploi des agents de maîtrise ou adjoints techniques (C, filière technique) ou des agents administratifs (C, filière administrative)
OU
- non titulaire de la fonction publique (*CDD de droit public, d'une durée de 3 ans renouvelable*) et d'une expérience significative dans le domaine d'intervention

Conditions d'exercice :

Rythme : poste à temps complet (35 h).

L'agent devra s'organiser pour couvrir régulièrement les horaires de la Brigade Incivilités ci-après :

- ➔ Grande semaine : Lundi 8h00-15h00, mardi à jeudi 10h00-17h00, vendredi et samedi 08h00-15h00.
- ➔ Petite semaine : Mardi à vendredi 11h30-17h00

Travail ponctuel le Samedi en fonction des horaires de la Brigade Incivilités Propreté et des nécessités de service.

Contraintes :

- ➔ Strict respect des procédures et règles de confidentialité
- ➔ Travail sur la voie publique et administratif
- ➔ Horaires, plannings et missions susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service

Rémunération :

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire

Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Avantages : prime de fin d'année, CIA, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

Poste à pourvoir dès que possible

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation et CV) via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi), soit par courrier postal à Monsieur Le Maire - Service des Ressources Humaines - BP 530 - 74107 ANNEMASSE CEDEX
(possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacements, pour les candidats présélectionnés pour l'entretien, résidant hors département)